http://levenissian.fr/Drogue-Questions-a-Michele-Picard-maire-de-Venissieux



Un numéro spécial du Vénissian

Drogue : Questions à Michèle Picard, maire de Vénissieux

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mars 2018

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Quel est l'impact de la la prévention ?

Le travail de la police et de la justice est important. Des réseaux sont régulièrement démantelés, des trafiquants condamnés, sans pourtant qu'on ne voit le trafic baisser. Il faut s'attaquer aux racines du phénomène par des actions de prévention, comme le forum de prévention de toutes les addictions, unique en France par son ampleur.

Depuis deux ans, le travail est engagé avec les collèges de la ville. 400 collégiens cibles potentielles de ce fléau qu'est la drogue, sont impliqués dans des représentations théâtrales, rencontre-débat, chorégraphies, clips vidéo, expositions, jeux. Ce forum est une interaction de tout un réseau éducatif et médical pour alerter, prévenir et accompagner les adolescents. Au-delà, les points accueil écoute jeunes écoute familles sont à la disposition des Vénissians depuis presque 10 ans.

Comment peut-on rendre le travail de la police et de la justice plus efficace ?

La sécurité doit être pensée et travaillée de manière transversale et globale, avec l'ensemble des partenaires d'un territoire : la police et la justice, bien sûr, mais aussi les bailleurs sociaux, les TCL, les éducateurs, tous les services publics, l'Education Nationale, les citoyens, les commerçants. Ce parti pris nous a permis de développer, à Vénissieux un dispositif de sécurité reconnu.

Le gouvernement a annoncé un projet de nouvelle police du quotidien. Dès la présentation aux maires, j'ai indiqué ma volonté d'inscrire Vénissieux dans cette expérimentation. En janvier 2019, cette police du quotidien viendra renforcer le travail partenarial déjà engagé, notamment sur les quartiers des Minguettes. Cela constitue une nouvelle positive, mais à la condition que les annonces gouvernementales soient réellement suivies d'effet. J'attends beaucoup de la nouvelle organisation sur le terrain avec les moyens humains et matériels supplémentaires annoncés, tout comme le renforcement des capacités d'investigation ou encore la simplification des procédures.

Faut-il d'autres lois sur la drogue ?

Il y a nécessité d'une prise de conscience de l'urgence nationale que représentent les trafics. Ce que nous faisons à Vénissieux, avec tout le travail de prévention des addictions et nos dispositifs de sécurité, devrait exister partout, être porté par une politique nationale et un budget adapté.

De plus, les lois doivent évoluer pour rendre possible les objectifs de simplification des procédures. Nous devons également légiférer pour mieux protéger nos frontières nationales vis-à-vis des produits stupéfiants entrants, ceci est une urgence absolue.

Copyright © Le Vénissian